



REPUBLICQUE DU SENEGAL
Un Peuple - Un But - Une Foi

MINISTRE DE L'ECONOMIE, DES
FINANCES ET DU PLAN
DIRECTION GENERALE DES DOUANES

Le Directeur général

N° 1956 DGD/DRCI/BRD/fsf. *A*

Dakar, le '28 JUIL '2017'

NOTE DE SERVICE



à Messieurs :

- le Coordonnateur ;
- les Directeurs :
 - * du Contrôle interne ;
 - * de la Réglementation et de la Coopération internationale ;
 - * des Opérations douanières ;
 - * de la Facilitation et du Partenariat avec l'Entreprise ;
 - * du Renseignement et des Enquêtes douanières ;
 - * du Personnel et de la Logistique ;
 - * des Systèmes informatiques douaniers.
- les Directeurs régionaux ;
- les Conseillers techniques ;
- le Chef du Bureau particulier ;
- le Chef du Bureau des Relations publiques et de la Communication :
 - le Chef de la Division de la Formation ;
 - le Chef de la Division de l'Orientation et de la Prospective.

Objet : Mesures facilitant l'approvisionnement en moutons de Tabaski.

Référence : Lettre circulaire N°02065/PM/CAB/CT.ELPA/PSS/kbm du 21 juillet 2017.

Je porte à votre connaissance que les mesures suivantes ont été prises afin de faciliter, pendant la période allant du 18 juillet au 16 septembre 2017, l'approvisionnement de notre pays en moutons de Tabaski :

- l'assouplissement du contrôle des camions transportant les moutons ;
- la réduction des postes de contrôle au strict nécessaire ;
- l'exonération des droits et taxes exigibles ;
- l'autorisation de la présence, à bord de chaque camion ou wagon, de trois (03) bergers chargés de la surveillance des animaux transportés.

J'invite les agents des Douanes relevant des unités de dédouanement et de surveillance à veiller au respect strict de ces mesures qui s'appliquent au niveau des frontières, des axes de convoyage, des zones d'attente et des points de vente des moutons.

J'attache du prix à l'exécution correcte de la présente note de service dont vous voudrez bien assurer une large diffusion auprès des agents placés sous votre autorité et me rendre compte de toute éventuelle difficulté liée à son application.



REPUBLICQUE DU SENEGAL
Le
Directeur Général
DIRECTION GENERALE DES DOUANES

Papa Ousmane GUEYE.